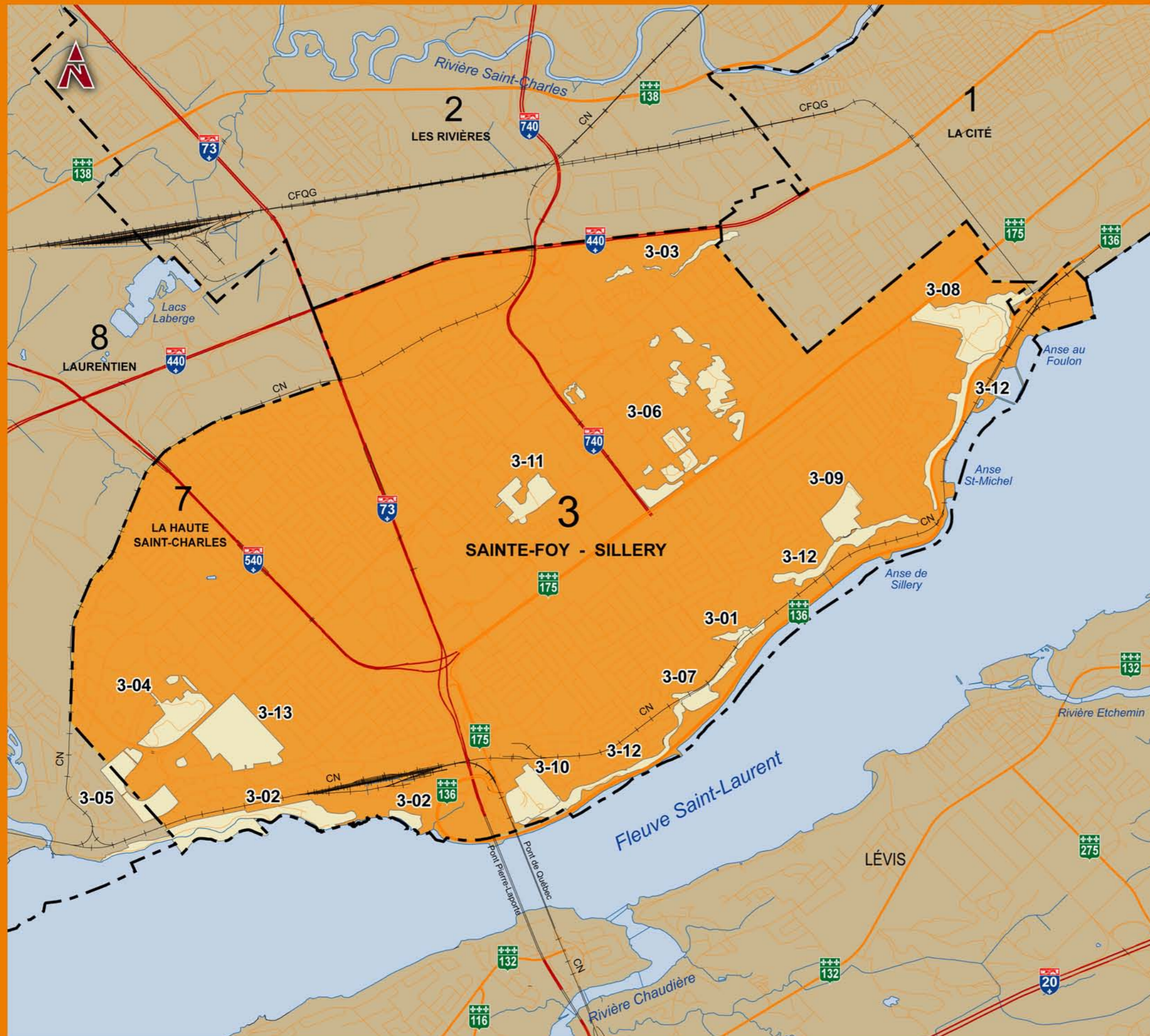


# Localisation des milieux naturels d'intérêt

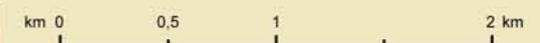
## Arrondissement de Sainte-Foy - Sillery

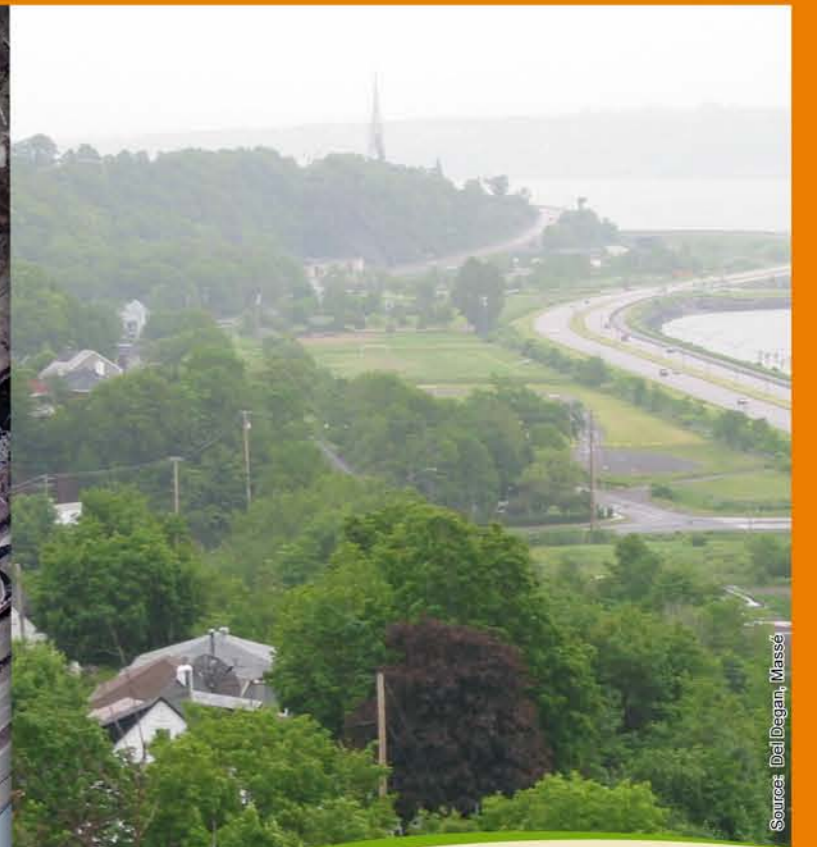
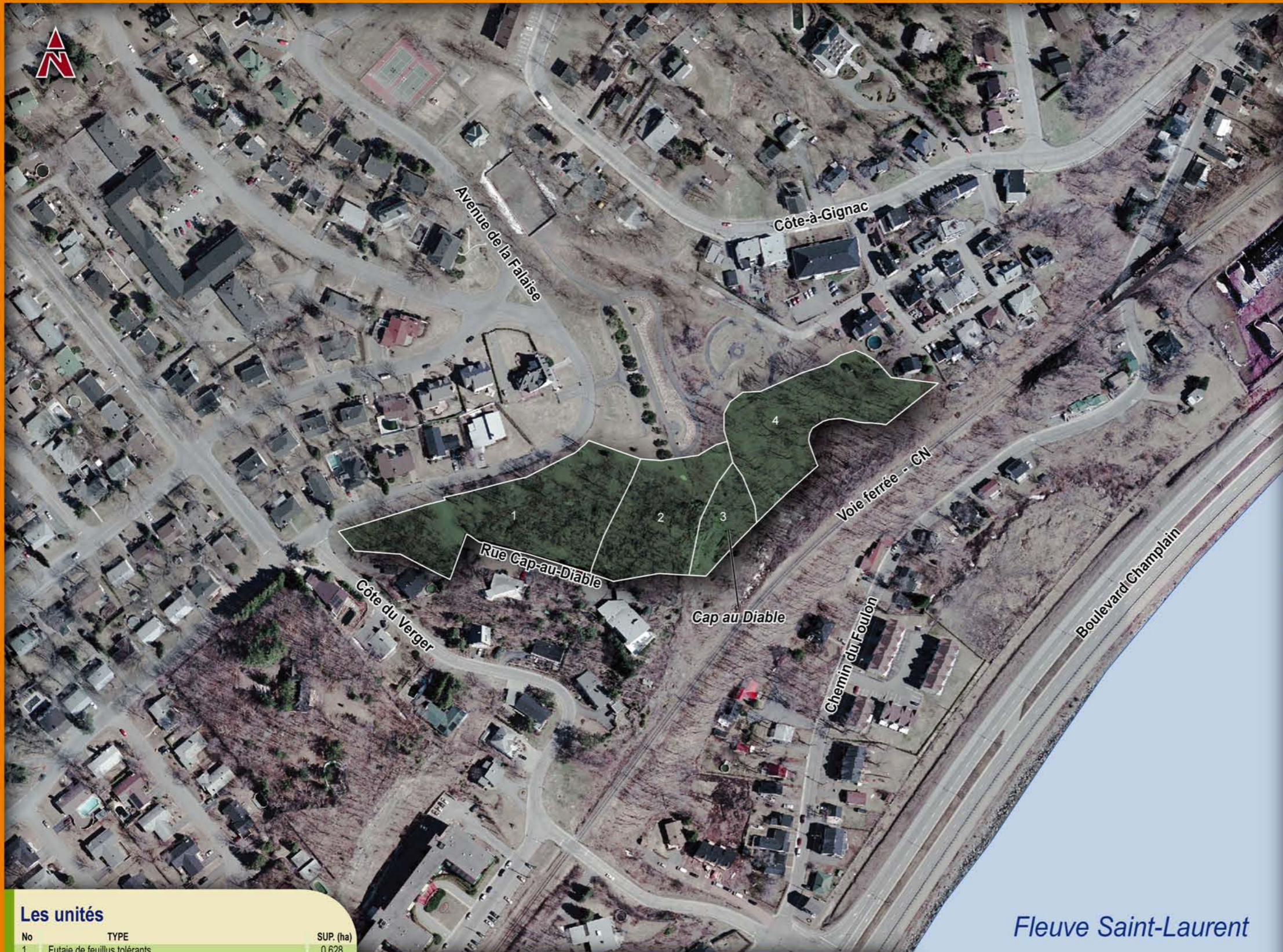


- 3-01 Boisé du Cap-au-Diable
- 3-02 Secteur du parc de la Plage-Jacques-Cartier
- 3-03 Coteau Sainte-Geneviève, secteur de l'avenue Chapdelaine
- 3-04 Boisé des Compagnons-de-Cartier
- 3-05 Boisé de Marly
- 3-06 Boisés de l'Université Laval
- 3-07 Boisé Irving
- 3-08 Parc du Bois-de-Coulonge
- 3-09 Domaine Catarauqui
- 3-10 Parc Aquarium du Québec
- 3-11 Secteur du parc Saint-Denys
- 3-12 Falaise sud du promontoire de Québec, secteur Sainte-Foy - Sillery
- 3-13 Boisé du boulevard Neilson

- Autoroute
- Route nationale
- Route secondaire
- Chemin de fer
- Limite d'arrondissement
- Plan d'eau

ARRONDISSEMENT DE  
**SAINTÉ-FOY - SILLERY**





Source: Del Deegan, Massé

Site 3-01

## Boisé du Cap-au-Diable

Ce secteur englobe les portions boisées des parcs connus sous les appellations de « parc Saint-Joseph » et de « parc Cap-au-Diable ». La portion boisée représente une superficie d'un peu plus d'un hectare et demi.

L'attrait principal du site réside dans la topographie particulière des lieux. Le Cap-au-Diable constitue un des points les plus élevés de l'arrondissement de Sainte-Foy - Sillery émergeant du versant sud du promontoire de Québec. Constitué d'affleurements rocheux et d'escarpements, le site surplombe tout le secteur environnant et offre des points de vue panoramiques.



Source: Del Deegan, Massé

Le boisé comporte une particularité écologique liée à la présence d'une chénaie rouge de forme rabougrie qui croît à son sommet. Cette formation peu fréquente résulte de l'exposition des peuplements aux vents dominants transitant par le corridor fluvial. Un autre peuplement, profitant d'un microclimat plus favorable, se développe dans la partie supérieure de la falaise et présente une diversité d'essences feuillues nobles telles que l'érable à sucre, le chêne rouge, le frêne d'Amérique et le hêtre américain.

Le secteur est zoné de nature publique afin de le réserver pour fins de parcs et d'espaces verts.

Fleuve Saint-Laurent

### Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Futaie de feuillus tolérants	0.628
2	Chénaie rouge rabougrie	0.365
3	Escarpement rocheux	0.130
4	Érabièrerie sucrière à frêne d'Amérique et chêne rouge	0.482
Total		1.605

### Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	1.605
PUBLIQUE - AUTRES	0.000
PRIVÉE	0.000

11 Limite et numéro d'unité

Propriété - Ville de Québec

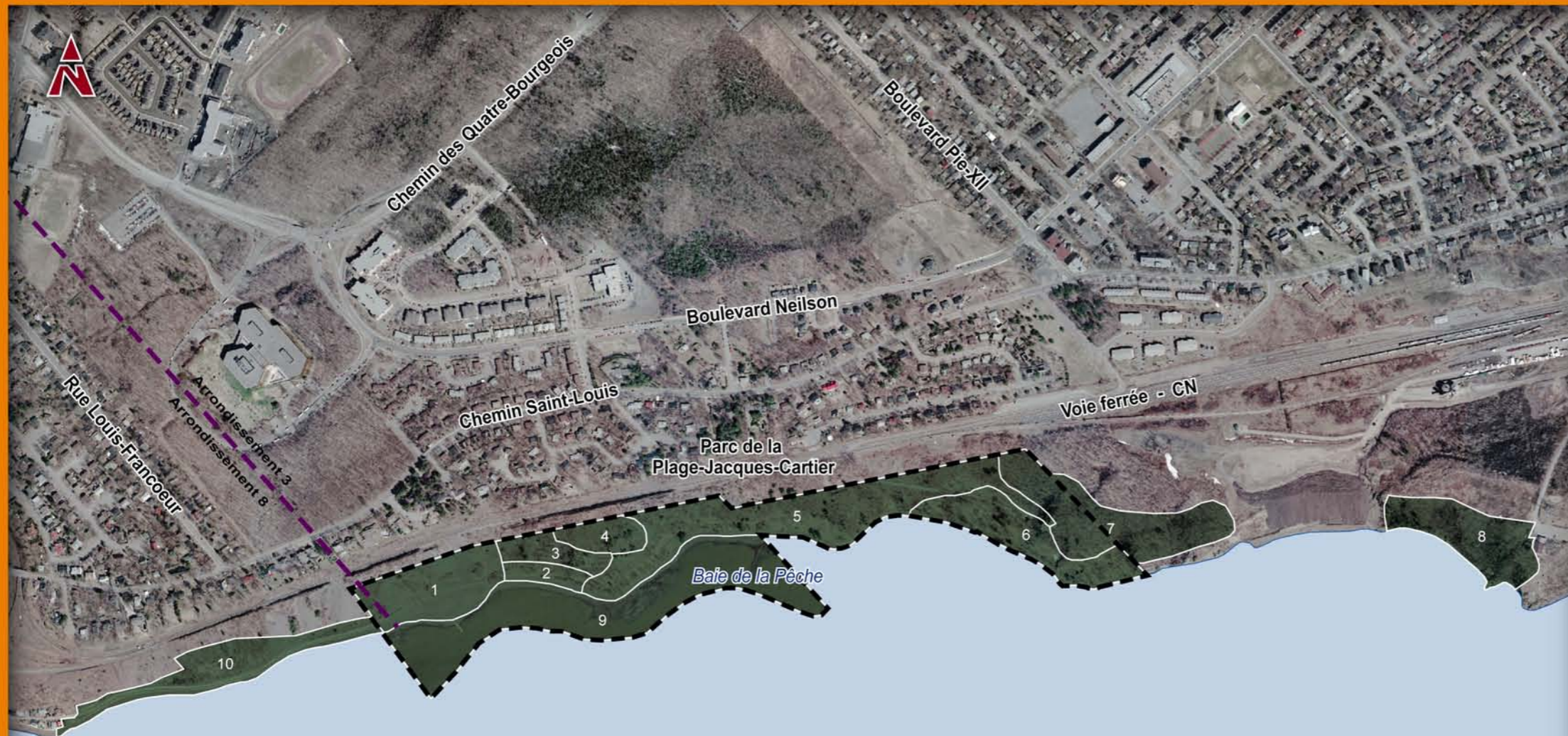
Propriété publique - autre

Propriété privée

m 0 75 150 m

ARRONDISSEMENT DE  
SAINTÉ-FOY - SILLERY





Fleuve Saint-Laurent



Source: Del Degan, Massé

Site 3-02

## Secteur du parc de la Plage-Jacques-Cartier

La plage Jacques-Cartier constitue une étroite terrasse marine en bordure du fleuve Saint-Laurent, à la limite des arrondissements Laurentien et de Sainte-Foy-Sillery. On peut y accéder en véhicule par le chemin de la Plage-Jacques-Cartier en haut de la falaise ou par voie pédestre à partir de la promenade reliant ce parc au parc nautique de Cap-Rouge. Le secteur, d'une superficie de plus de 30 ha, se compose de la batture du fleuve, d'une terrasse et de la falaise.

La terrasse constitue un des seuls milieux boisés naturels publics en contact direct avec le fleuve et abrite des peuplements forestiers composés principalement de feuillus nobles. Une érablière sucrière à chêne rouge, remarquable au plan de la dimension des arbres, s'est établie sur l'extrémité est du parc, tandis que des chênaies rouges à croissance limitée occupent les secteurs les plus exposés aux vents. Trois chênaies rouges à érable à sucre surmontant la falaise ont été reconnues, sur la base de leur rareté, comme écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Deux d'entre elles sont incluses dans les limites du parc, tandis que la troisième se situe plus à l'est, à proximité du boulevard Champlain.



Source: Del Degan, Massé

Un secteur du parc est aussi reconnu comme habitat floristique d'une espèce vulnérable et comme aire protégée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Enfin, le potentiel récréatif et panoramique du parc de la Plage-Jacques-Cartier est mis en valeur par plusieurs aménagements favorisant la marche et la détente.

ARRONDISSEMENT DE  
SAINTÉ-FOY - SILLERY



### Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Dénué sec avec chêne rouge	2.695
2	Chênaie rouge à érable à sucre	0.585
3	Chênaie rouge à noyer pin blanc et bouleau blanc	0.938
4	Chênaie rouge à érable à sucre (EFE)	0.890
5	Chênaie à chêne rouge et hêtre	6.090
6	Érablière sucrière à chêne rouge et hêtre	2.706
7	Chênaie rouge à érable à sucre (EFE)	3.861
8	Chênaie rouge à érable à sucre (EFE)	2.602
9	Batture	7.241
10	Aire aménagée	2.764
Total		30.372

### Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	30.372
PUBLIQUE - AUTRES	0.000
PRIVÉE	

- Limite et numéro d'unité
- Limite d'arrondissement
- Limite de parc
- Propriété - Ville de Québec
- Propriété publique - autre
- Propriété privée





Source: Del Degan, Massé

Site 3-03

## Coteau Sainte-Geneviève, secteur de l'avenue Chapdelaine

Le coteau Sainte-Geneviève constitue une ceinture verte située sur la face nord de la falaise séparant la Haute-Ville de la Basse-Ville de Québec. Le coteau forme une bande étroite d'une centaine de mètres s'étalant sur près de 5 kilomètres. Le secteur de l'avenue Chapdelaine en constitue l'extrémité ouest. Le premier sixième de sa longueur se situe dans le quartier Saint-Sacrement tandis que sa plus grande proportion s'étend à l'intérieur de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery.

Les principaux bénéfices du coteau Sainte-Geneviève sont relatifs à sa taille et à sa localisation qui en font un des principaux massifs boisés au cœur des quartiers centraux de la ville. La falaise du secteur de l'avenue Chapdelaine, tout comme celle du secteur Saint-Sacrement, surmonte une zone à caractère industriel et commercial contrastant avec le caractère résidentiel et institutionnel du plateau supérieur.



Source: Del Degan, Massé

Constitué de trois massifs feuillus distincts, la végétation du secteur Chapdelaine présente sensiblement le même portrait que les autres portions du coteau Sainte-Geneviève, soit une dominance de l'érable à Giguère, du saule et de l'orme d'Amérique. Toutefois, la frêne américaine à érable rouge et hêtre occupant l'extrémité ouest du coteau montre une certaine unicité et une intégrité écologique supérieure à celle des autres unités végétales.

En raison de ses pentes prononcées, cette portion du coteau a également été protégée du développement urbain. Son parcours englobe de nombreuses propriétés publiques et privées.

ARRONDISSEMENT DE  
SAINTÉ-FOY - SILLERY



### Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Frêne américaine à érable rouge et hêtre	0.973
2	Érablière à Giguère à orme et saule	0.267
3	Érablière à Giguère à orme et peuplier deltoïde	0.466
4	Saulaie à érable à Giguère et orme	0.430
5	Herbaciaie	0.089
6	Jeune tremblaie à érable à Giguère et orme	0.498
7	Arbustaie à aubépine, érable à Giguère et vinaigrier	0.286
8	Jeune sorberaie des montagnes à aubépine et cornouiller stolonifère	0.458
9	Saulaie	0.330
Total		3.797

### Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	0.482
PUBLIQUE - AUTRES	0.112
PRIVÉE	3.203

- Limite et numéro d'unité
- Limite d'arrondissement
- Propriété - Ville de Québec
- Propriété publique - autre
- Propriété privée





Site 3-04

## Boisé des Compagnons-de-Cartier

Acquis par la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) en 2001, le boisé des Compagnons-de-Cartier est le vestige d'une forêt beaucoup plus étendue qui a graduellement disparu au profit de l'urbanisation. La propriété de la CCNQ couvre aujourd'hui une superficie de 13 ha au sein d'un parc plus vaste comportant 4 ha de boisés supplémentaires sur le terrain de la Commission scolaire des Découvreurs.

Cette forêt urbaine est nettement dominée par des groupements forestiers feuillus, bien que la présence résineuse soit appréciable pour certains secteurs. Les érablières rouges et les érablières sucrières occupent la quasi-totalité de l'aire du boisé. Les premières, qui sont les plus importantes en termes de superficie, sont principalement accompagnées du chêne rouge auquel s'ajoutent, pour certaines associations, la pruche du Canada et l'épinette rouge. Les érablières sucrières, occupant les espaces les mieux drainés, sont quant à elle associées davantage au frêne d'Amérique. En tout, une quinzaine d'espèces d'arbres sont présentes dans le boisé.



Le boisé est parcouru d'un sentier aménagé, long de plus de 1,5 km, qui permet l'observation de la nature et la marche. La course à pied, l'été, et le ski de fond, l'hiver, semblent toutefois les activités les plus populaires. Sur le plan du paysage urbain, ce boisé constitue, avec le boisé de Marly, la composante majeure de La Pointe-de-Sainte-Foy. En effet, la présence de sa masse végétale marque fortement l'image de ce quartier résidentiel.

La Commission de la capitale nationale du Québec souhaite aménager le boisé des Compagnons-de-Cartier à des fins de conservation et de récréation. Le choix de cette vocation s'inscrit parfaitement dans l'utilisation actuelle de cet espace.

ARRONDISSEMENT DE  
SAINTÉ-FOY - SILLERY



### Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Érablière sucrière mature à chêne rouge et frêne d'Amérique	0.646
2	Frénaie américaine à chêne rouge et érable à sucre	0.513
3	Jeune érablière rouge à chêne rouge	0.311
4	Érablière rouge humide	1.375
5	Érablière sucrière à frêne d'Amérique	4.088
6	Érablière rouge	0.738
7	Érablière sucrière mature à chêne rouge et hêtre	1.092
8	Érablière rouge à épinette rouge et pruche	0.791
9	Jeune érablière sucrière à peuplier faux-tremble	0.422
10	Érablière rouge mature à chêne rouge	2.079
11	Érablière rouge mature à chêne rouge et pruche	1.928
12	Érablière rouge mature à chêne rouge	0.490
13	Érablière rouge à bouleau jaune	0.371
14	Érablière rouge à pruche	0.904
15	Hêtraie à érable rouge	0.983
Total		16.731

### Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	0.000
PUBLIQUE - AUTRES	16.731
PRIVÉE	0.000

- Limite et numéro d'unité
- Limite du boisé de la CCNQ
- Propriété - Ville de Québec
- Propriété publique - autre
- Propriété privée

m 0 125 250 m



### Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Peuplement de feuillus intolérants	0.147
2	Friche	0.605
3	Érablière à chêne rouge	0.080
4	Érablière à sucre mature	0.041
5	Hétraie	0.612
6	Peuplement de feuillus intolérants	0.082
7	Peuplement de feuillus intolérants	0.303
8	Jeune bétulaie blanche	0.961
9	Frénaie d'Amérique	0.294
10	Jeune érablière à sucre	0.105
11	Érablière à sucre mature	0.883
12	Peuplement de feuillus tolérants	0.417
13	Érablière à érable à sucre et chêne rouge	1.779
14	Peuplement de feuillus intolérants	0.042
15	Érablière à sucre mature	1.009
16	Friche	0.215
17	Frénaie à érable à sucre	0.756
18	Érablière à chêne rouge	0.217
19	Érablière à érable à sucre et chêne rouge	0.243
20	Hétraie	0.462
21	Chênaie rouge à érable à sucre	0.687
22	Chênaie rouge en régénération	0.266
23	Érablière à sucre mature	0.100
24	Érablière à sucre mature	0.175
25	Érablière à feuillus tolérants	0.242
26	Érablière rouge mature	0.472
27	Frénaie d'Amérique	0.191
28	Érablière rouge mature	0.087
29	Jeune érablière à sucre	0.398
30	Érablière à sucre mature	0.143
31	Érablière à sucre mature	0.425
32	Jeune érablière à sucre	0.458
33	Érablière à sucre mature	0.101
34	Frénaie à érable rouge	0.141
35	Érablière à sucre mature	0.139
36	Érablière à érable à sucre et chêne rouge	0.277
37	Frénaie d'Amérique	0.385
38	Érablière à sucre mature	0.424
39	Érablière à sucre mature	0.047
Total		14.411

### Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	0.000
PUBLIQUE - AUTRES	14.411
PRIVÉE	0.000

- Limite et numéro d'unité
- Limite d'arrondissement
- Propriété - Ville de Québec
- Propriété publique - autre
- Propriété privée



Site 3-05

## Boisé de Marly

Propriété du gouvernement du Québec et géré par la Commission de la capitale nationale du Québec, le boisé de Marly n'est séparé du boisé des Compagnons-de-Cartier que par le chemin des Quatre-Bourgeois. D'une superficie de quelque 14 ha, il forme une demi-couronne dont l'édifice Marly, siège du ministère du Revenu, occupe le centre.

La principale caractéristique de ce boisé consiste en son intégrité écologique, vestige des riches forêts qui couvraient jadis tout le secteur. Les groupements forestiers essentiellement feuillus qui le composent sont remarquables par la densité de leur couverture foliaire. Les principales espèces sont l'érable à sucre, le chêne rouge, le frêne d'Amérique et le hêtre à grandes feuilles, dominant tour à tour certains secteurs du boisé. Le tilleul d'Amérique de même que l'ostryer de Virginie, témoignant de la richesse du milieu, y apparaissent pour leur part de façon éparse. Divers panneaux d'interprétation agrémentent un réseau de sentiers sillonnant l'ensemble du boisé.

Le boisé de Marly est reconnu comme habitat floristique d'une espèce vulnérable et comme aire protégée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

En vertu d'une entente de principe intervenue entre la Commission de la capitale nationale du Québec et les autorités du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, il a été convenu que le boisé de Marly conserve sa vocation de conservation et d'éducation. En 2004, un lien piétonnier entre ce boisé et celui des Compagnons-de-Cartier a été aménagé sur le chemin des Quatre-Bourgeois.

ARRONDISSEMENT DE  
SAINTÉ-FOY - SILLERY





### Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Ormaie américaine à pervenche mineure	0.545
2	Plantation issue de pépinière	1.361
3	Jeune érablière sucrière à feuillus intolérants	0.211
4	Jeune bétulaie blanche à peuplier faux-tremble	1.563
5	Érablière rouge	2.995
6	Érablière rouge	4.995
7	Érablière rouge à feuillus intolérants	0.339
8	Érablière sucrière mature à feuillus tolérants	0.610
9	Peuplement mature de feuillus tolérants	1.739
10	Érablière rouge	1.973
11	Chênaie rouge mature à érable à sucre	0.787
12	Peuplement mature de feuillus tolérants	2.354
13	Peuplement de feuillus tolérants	0.118
14	Érablière rouge à bouleau jaune	0.735
15	Érablière rouge à feuillus tolérants	0.452
16	Chênaie rouge mature	0.462
17	Érablière rouge à frêne rouge	1.100
18	Érablière sucrière à feuillus tolérants	0.346
19	Frénaie rouge à érable rouge	1.296
20	Jeune frénaie rouge à érable rouge	0.218
21	Érablière rouge à frêne rouge	0.403
22	Érablière sucrière à érable rouge	0.448
23	Érablière rouge à frêne rouge	0.723
24	Érablière sucrière mature à chêne rouge	2.870
25	Plantation d'épinette blanche, d'épinette de Norvège et pin rouge	0.714
26	Plantation de résineux multiples	0.154
27	Plantation de feuillus multiples	0.411
Total		29.922

### Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	0.000
PUBLIQUE - AUTRES	29.922
PRIVÉE	0.000

11 Limite et numéro d'unité

Propriété - Ville de Québec  
 Propriété publique - autre  
 Propriété privée

m 0 200 400



Site 3-06

## Boisés de l'Université Laval

Le campus de l'Université Laval est constitué d'un secteur principal de quelque 150 ha localisé à l'est du boulevard du Vallon, auquel s'ajoutent, du côté ouest de cette artère, les installations de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation. Les boisés naturels, distribués en quelques massifs, occupent près du cinquième de l'ensemble des superficies.

Essentiellement feuillus, ces boisés présentent toutefois une certaine diversité influencée principalement par les conditions de drainage. Ainsi, les sites à drainage imparfait sont occupés par l'érable rouge apparaissant seul ou en association avec le frêne rouge. Pour leur part, les secteurs mieux drainés présentent principalement des groupements matures tels que des érablières sucrières et des chénaies rouges, représentatives des belles forêts feuillues qui couvraient autrefois ce territoire. À ce titre, l'érablière sucrière à chêne rouge située à la jonction des boulevards Laurier et du Vallon, est particulièrement remarquable.

Enfin, d'autres groupements de plus faible superficie complètent le tableau. Parmi ceux-ci, des unités issues d'un projet visant initialement l'établissement d'un arboretum et celle issue d'une pépinière, établie entre 1948 et 1950 par un professeur en génétique végétale, présentent un intérêt sur le plan de la diversité. On y retrouve de nombreuses espèces indigènes et exotiques.

Les boisés de l'Université Laval sont aussi réputés pour la diversité de leur faune aviaire, plus particulièrement en ce qui a trait aux passereaux lors de la migration printanière. Les nombreux sentiers qui sillonnent les boisés et qui sont établis principalement pour faciliter le déplacement des étudiants, en favorisent l'observation.



Site 3-07

## Boisé Irving

C'est dans le cadre du projet d'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain que la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) s'est portée acquéreur en 2002 de ce trésor caché. Le boisé Irving constitue, de par sa rareté et son ancienneté, un véritable joyau forestier localisé de surcroît au cœur même de la zone urbanisée de la ville de Québec. D'une superficie d'environ 3 ha, il recèle une grande quantité d'arbres centenaires aux dimensions remarquables.

Ce boisé représente un précieux vestige des majestueuses forêts qui occupaient autrefois les abords du fleuve Saint-Laurent. Il est composé principalement de grands pins blancs, de chênes rouges, d'érables à sucre et de frênes d'Amérique, auxquels s'ajoutent le noyer cendré et le tilleul d'Amérique. La topographie accidentée du site, marquée de nombreux affleurements rocheux, ajoute à sa beauté.



Au plan archéologique, le site recèle les vestiges d'une présence amérindienne datant de la période archaïque qui s'étend entre 6 000 et 3 000 ans avant aujourd'hui.

D'ici l'automne 2005, la CCNQ entend mettre en valeur le boisé et ses divers potentiels à des fins de conservation. Récemment, les deux maisons situées sur la côte Ross ont été démolies et dans un avenir prochain un petit poste d'accueil sera aménagé. À terme, les travaux comprendront également le balisage de 750 mètres de sentiers pour les piétons, la construction de deux belvédères et l'implantation de panneaux d'interprétation.

Fleuve Saint-Laurent

### Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Érablière à érable à sucre et feuillus tolérants	1,250
2	Pinède blanche	1,204
3	Frénaie d'Amérique	0,680
4	Peuplement de feuillus tolérants	0,747
Total		3,881

### Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	0,082
PUBLIQUE - AUTRES	3,799
PRIVÉE	0,000

11 Limite et numéro d'unité

- Propriété - Ville de Québec
- Propriété publique - autre
- Propriété privée



ARRONDISSEMENT DE  
SAINTÉ-FOY - SILLERY







Source: Del Deegan, Massé

Site 3-08

# Parc du Bois-de-Coulonge

Localisé sur le plateau de Sillery, en bordure de la falaise, le parc du Bois-de-Coulonge constitue l'un des plus beaux parcs de la région de Québec.

Ce lieu, imprégné d'histoire, a été façonné par les courants de trois grandes époques. En effet, son aménagement a été marqué tour à tour par le régime français, le régime anglais et finalement l'époque faste des résidences des gouverneurs généraux et lieutenants-gouverneurs. C'est en 1983 seulement, que la vocation du site en tant que grand parc public s'est confirmée. La gestion du parc, assurée par la Commission de la capitale nationale de Québec depuis 1996, est imprégnée de la grande tradition horticole léguée par l'histoire.



Source: Del Deegan, Massé

Le parc du Bois-de-Coulonge est aujourd'hui occupé à 50 % par des érablières sucrières dominées par l'érable à sucre, le chêne rouge et l'orme d'Amérique. De plus, un arboretum de près d'un hectare permet de découvrir quelque 50 espèces et cultivars d'arbres feuillus pour le milieu urbain. On dénombre aux abords du boisé et ailleurs sur le site plusieurs spécimens arboricoles remarquables, dont un orme pleureur plus que centenaire et un majestueux tilleul européen.

Des allées sinueuses traversent de multiples jardins composés d'arbustes, de vivaces et d'annuelles. Voisinant d'anciens bâtiments de ferme, des massifs de lilas, d'arbustes fruitiers et de vignes rehaussent le caractère champêtre des lieux. À proximité de la maison du gardien, un petit jardin d'eau abrite une sélection de plantes aquatiques, pour la plupart indigènes.

ARRONDISSEMENT DE  
**SAINTÉ-FOY - SILLERY**



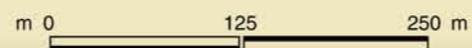
## Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Vieille érablière sucrière à feuillus tolérants	10,516
2	Jeune érablière sucrière à feuillus tolérants	2,953
3	Arboretum	0,701
4	Aire aménagée	3,683
5	Aire aménagée	1,027
6	Aire aménagée	5,140
Total		24,020

## Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	0,000
PUBLIQUE - AUTRES	24,020
PRIVÉE	0,000

- Limite et numéro d'unité
- Propriété - Ville de Québec
- Limite d'arrondissement
- Propriété publique - autre
- Propriété privée





Source: Del Degan, Massé

Site 3-09

## Domaine Cataraqi

Propriété de la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) depuis 2002, le domaine Cataraqi est localisé dans l'arrondissement historique de Sillery, aux abords de la falaise donnant vue sur le fleuve. D'une superficie de 9,7 ha, cette propriété remarquable, reconnue monument historique et bien culturel en 1975 par le gouvernement du Québec, constitue un véritable joyau du territoire de la ville de Québec.

Construite en 1850, la villa de style néoclassique témoigne de la présence anglaise au cours du 19<sup>e</sup> siècle à Québec. Ses neuf dépendances, dont une serre horticole et une serre viticole, ses jardins anciens, ses rocailles, ses talus gazonnés ornés de majestueux ormes d'Amérique, chênes rouges et pins blancs ainsi que son boisé naturel contribuent à la beauté du site. Le domaine Cataraqi constitue l'unique témoin présent dans sa quasi-intégralité parmi les quelques 80 domaines et villas implantés à Québec au 19<sup>e</sup> siècle.



Source: Del Degan, Massé

Le boisé, qui occupe tout près de la moitié de la superficie du domaine, est constitué d'un peuplement mature représentatif de l'érablière laurentienne dominé par l'érable à sucre, le chêne rouge, le frêne blanc et l'orme d'Amérique auxquels se joint le pin blanc. Plusieurs spécimens de fortes dimensions y sont plus que centenaires. Ce boisé est connecté, dans sa portion sud, aux peuplements feuillus de la falaise qui s'étirent de part et d'autre du site.

Après avoir été désigné en 1996 « lieu de fonction officiel pour les activités protocolaires » du gouvernement du Québec, le domaine Cataraqi a depuis peu été doté d'une double vocation : celle d'un jardin historique accessible au public et celle d'un centre de réunion et de réception. La CCNQ a l'intention de rendre le domaine Cataraqi opérationnel d'ici quelques années.

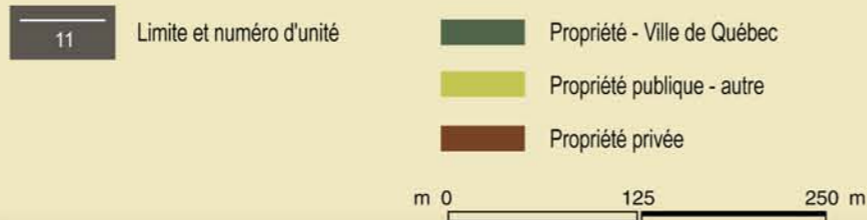
Fleuve Saint-Laurent

### Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Peuplement mature de feuillus tolérants	3,955
2	Érablière à feuillus tolérants	0,137
3	Prairie	2,438
4	Aire aménagée	2,859
5	Stationnement	0,300
Total		9,689

### Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	0,000
PUBLIQUE - AUTRES	9,689
PRIVÉE	0,000





Source: Anne-Cécile Beaugrand

Site 3-10

## Parc Aquarium du Québec

Le parc Aquarium du Québec est localisé en haut du promontoire de Sainte-Foy sur un terrain adjacent à l'entrée nord du pont de Québec. Il occupe un replat bordant la falaise dont le relief relativement accidenté compte de nombreux affleurements rocheux. Les boisés occupent principalement les affleurements et totalisent une superficie de près de 7 ha.

Sur le plan naturel, l'attrait principal réside dans la présence de chênaies rouges de forme rabougrie constituant une particularité écologique. Cette association peu commune résulte de l'exposition du site aux vents dominants et de la faible épaisseur des sols à drainage rapide. La portion nord du site est entièrement occupée par une érablière sucrière à frêne d'Amérique et bouleau à papier. Enfin, une prucheraie de faible superficie, apportant une touche résineuse au boisé, occupe un petit monticule rocheux situé à la marge sud-est du site.



Source: Del Degan, Massé

Les aménagements récemment réalisés dans le cadre de la restauration de l'Aquarium de Québec ont permis de mettre en valeur les qualités naturelles du site. Les surfaces boisées ceinturent les aires aménagées dans lesquelles des bassins aux berges densément végétalisées ont été implantés. Les visiteurs du parc Aquarium peuvent également profiter d'une vue panoramique saisissante sur le pont de Québec.

Fleuve Saint-Laurent

**Les unités**

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Érablière sucrière à frêne d'Amérique et bouleau à papier	4.405
2	Chênaie rouge rabougrie	0.742
3	Chênaie rouge à érable à sucre et hêtre	0.306
4	Chênaie rouge rabougrie	0.603
5	Prucheraie	0.385
6	Chênaie rouge rabougrie	0.364
7	Aire de stationnement	1.006
8	Aire aménagée	5.289
Total		13.100

**Les propriétés**

PROPRIÉTÉ	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	0.000
PUBLIQUE - AUTRES	13.062
PRIVÉE	0.038

11 Limite et numéro d'unité

- Propriété - Ville de Québec
- Propriété publique - autre
- Propriété privée



ARRONDISSEMENT DE  
**SAINTE-FOY - SILLERY**





Source: Del Degan, Massé

Site 3-11

## Secteur du parc Saint-Denis

Ce boisé mature de près de 7 ha est un véritable poumon vert au cœur du noyau urbanisé de l'arrondissement de Sainte-Foy - Sillery. L'intérêt de ce boisé feuillu, occupé en quasi-totalité par l'érables à sucre et le chêne rouge, tient à sa maturité et à sa superficie. On y retrouve plusieurs érables à sucre et chênes plus que centenaires.

Deux propriétaires principaux se partagent cette surface boisée. Le parc Saint-Denis appartient à la Ville de Québec, tandis que le grand quadrilatère boisé est sous la propriété du ministère de la Défense nationale. En matière de zonage, ces deux ensembles sont réservés à des utilisations de parcs et espaces verts, à l'exception d'une bande de terrain parallèle à la rue des Forges et destinée à des usages résidentiels.



Source: Del Degan, Massé

Le parc Saint-Denis est un parc de quartier dans lequel on retrouve aussi plusieurs équipements récréatifs et quelques sentiers pédestres aménagés. Des sentiers informels sillonnent également le secteur boisé de la propriété fédérale.

### Les unités

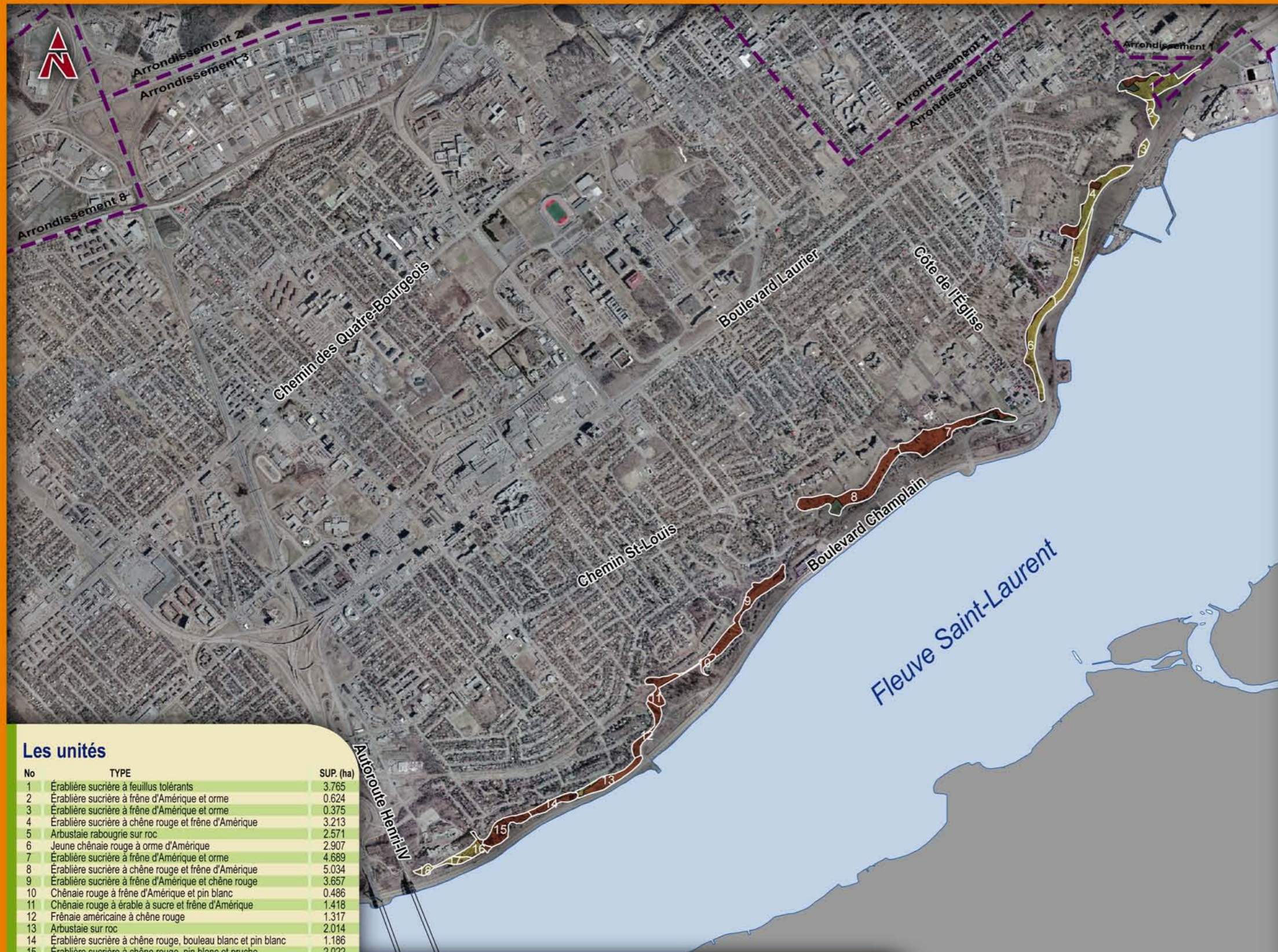
No	TYPE	SUP. (ha)
1	Érabièrerie sucrière à chêne rouge	6.212
2	Jeune peuplement de feuillus intolérants	0.559
3	Aire aménagée	3.663
Total		10.434

### Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	5.657
PUBLIQUE - AUTRES	4.078
PRIVÉE	0.699

- 11 Limite et numéro d'unité
- Limite de parc
- Propriété - Ville de Québec
- Propriété publique - autre
- Propriété privée



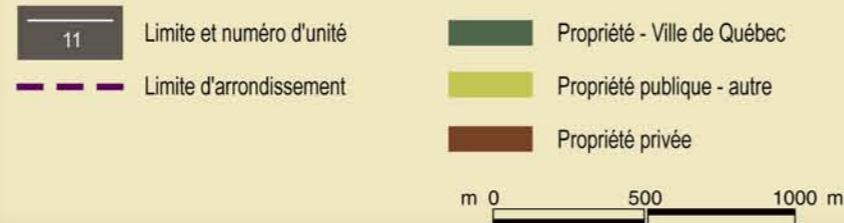


### Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Érablière sucrière à feuillus tolérants	3.765
2	Érablière sucrière à frêne d'Amérique et orme	0.624
3	Érablière sucrière à frêne d'Amérique et orme	0.375
4	Érablière sucrière à chêne rouge et frêne d'Amérique	3.213
5	Arbustaire rabougrie sur roc	2.571
6	Jeune chênaie rouge à orme d'Amérique	2.907
7	Érablière sucrière à frêne d'Amérique et orme	4.689
8	Érablière sucrière à chêne rouge et frêne d'Amérique	5.034
9	Érablière sucrière à frêne d'Amérique et chêne rouge	3.657
10	Chênaie rouge à frêne d'Amérique et pin blanc	0.486
11	Chênaie rouge à érable à sucre et frêne d'Amérique	1.418
12	Frénaie américaine à chêne rouge	1.317
13	Arbustaire sur roc	2.014
14	Érablière sucrière à chêne rouge, bouleau blanc et pin blanc	1.186
15	Érablière sucrière à chêne rouge, pin blanc et pruche	2.022
16	Chênaie rouge à érable à sucre et frêne d'Amérique	1.118
17	Futaie de feuillus tolérants et intolérants	0.549
18	Chênaie rouge rabougrie	0.393
Total		37.338

### Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	1.512
PUBLIQUE - AUTRES	13.102
PRIVÉE	22.724



Source: Del Degan, Massé

Site 3-12

## Falaise sud du promontoire de Québec, secteur Sainte-Foy - Sillery

La falaise sud du promontoire de Québec couvre tout le secteur allant du pont de Québec à la terrasse du Château Frontenac. Les boisés occupent les pentes souvent abruptes marquant la séparation entre le promontoire de Québec et l'étroite terrasse bordant le fleuve au niveau du boulevard Champlain. Ils forment une bande verte quasi continue de plus de 10 km reliant entre eux d'autres milieux d'intérêt localisés à même la falaise ou à la marge du promontoire.

Le secteur Sainte-Foy - Sillery recèle plusieurs sections d'intérêt préservées du développement urbain et représente un lien naturel entre de nombreuses propriétés publiques et institutionnelles dont le parc Aquarium du Québec, le domaine Cataract et le parc du Bois-de-Coulonge. Entrecoupées d'escarpements rocheux, les sections d'intérêt présentent plusieurs portions de forêt de belle qualité. On y retrouve notamment de hauts et denses groupements feuillus dominés par l'érable à sucre, le frêne d'Amérique et le chêne rouge, auxquels se joignent fréquemment le noyer cendré et le pin blanc. Quelques arbustaires ouvertes et rabougries, occupant les quelques endroits du secteur ouest où le socle rocheux est apparent, ajoutent à la diversité végétale du milieu.



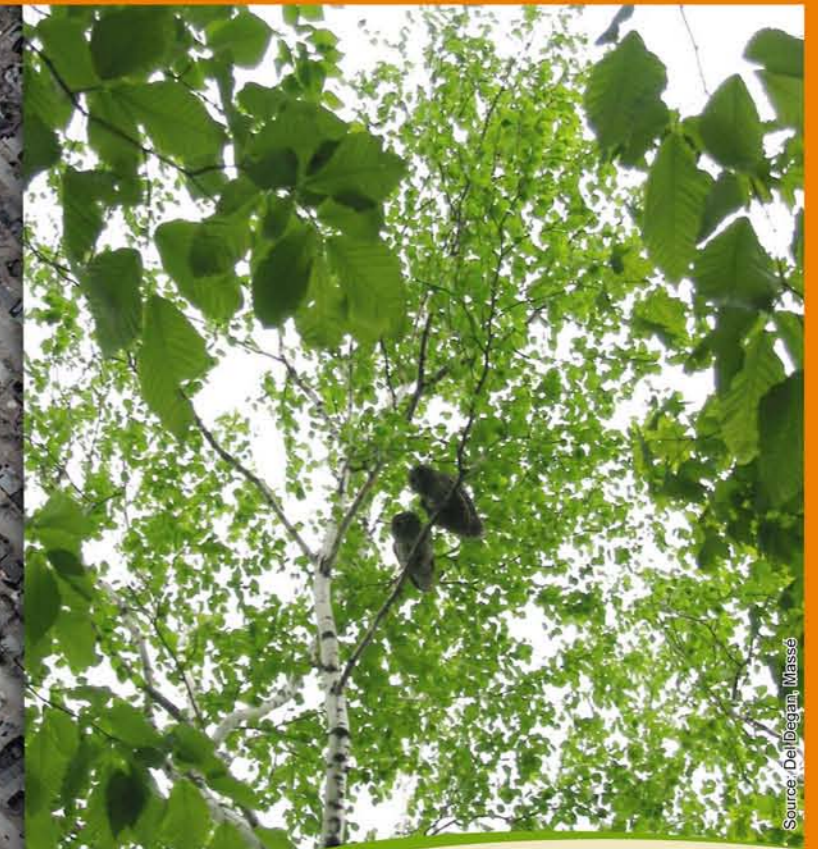
Source: Del Degan, Massé

La falaise boisée contribue à la beauté du paysage de la ville de Québec et offre de nombreux points de vue panoramique sur le fleuve et sa rive sud. Ce long corridor boisé constitue de plus un habitat de qualité pour plusieurs petits mammifères et de nombreuses espèces d'oiseaux.

Plusieurs secteurs de la falaise sont identifiés comme zone de contrainte dans la réglementation de la Ville de Québec, ce qui leur procure une certaine protection.

ARRONDISSEMENT DE  
**SAINTE-FOY - SILLERY**





Source: Del/Degan, Massé

Site 3-13

## Boisé du boulevard Neilson

Ce boisé occupe 32 ha du versant sud du promontoire de Québec, au cœur de la Pointe-Sainte-Foy. Tout comme les boisés de Marly et des Compagnons-de-Cartier, il constitue un vestige de la forêt naturelle qui occupait jadis toute cette portion du territoire.

Ce secteur présente une diversité forestière intéressante étant donné la présence de plusieurs peuplements feuillus et mélangés. Les érablières sucrières et rouges constituent les éléments dominants du couvert forestier. Elles sont accompagnées par endroits du hêtre à grandes feuilles et du chêne rouge. Le centre du massif se distingue par la présence d'une pessière rouge, groupement forestier peu fréquent dans les limites de la ville. Immédiatement au sud de ce groupement, deux peuplements présentant des attributs esthétiques indéniables contribuent également à la diversité et à la richesse du site. Il s'agit d'une érablière rouge, composée d'une portion importante de pruches du Canada, et d'une pinède blanche croissant sur un milieu humide. Finalement, à l'extrémité ouest du site, une chênaie rouge forme un petit îlot boisé où est établi un parc urbain parcouru d'un réseau de courts sentiers.



Source: Del/Degan, Massé

Ce boisé est fréquenté depuis longtemps par les résidents du quartier qui y empruntent les sentiers informels. De nombreux visiteurs y viennent pour l'observation des oiseaux. En plus des nombreux passereaux qui y nichent, des espèces plus inusitées en milieu urbain, comme la gélinotte huppée et la chouette rayée, peuvent y être observées.

Ce secteur fait présentement l'objet d'une planification d'ensemble qui favorisera à la fois la construction domiciliaire et la protection d'espaces boisés.

### Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Érablière sucrière à érable rouge, hêtre et chêne rouge	9.142
2	Jeune bétulaie grise à érable rouge	0.632
3	Jeune érablière rouge à épinette rouge	0.750
4	Érablière rouge à bouleau blanc	2.977
5	Pessière rouge à érable rouge et sapin	2.665
6	Pinède blanche humide à chêne rouge et hêtre	1.393
7	Érablière rouge	8.414
8	Futaie de feuillus tolérants à pin blanc et pin rouge	0.576
9	Érablière rouge à chêne rouge, pruche et hêtre	2.163
10	Chênaie rouge à hêtre et bouleau blanc	0.588
Total		29.300

### Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	12.433
PUBLIQUE - AUTRES	0.237
PRIVÉE	16.630

11 Limite et numéro d'unité  
 Limite de parc  
 Propriété - Ville de Québec  
 Propriété publique - autre  
 Propriété privée

